

ENQUÊTE SUR LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS -1-

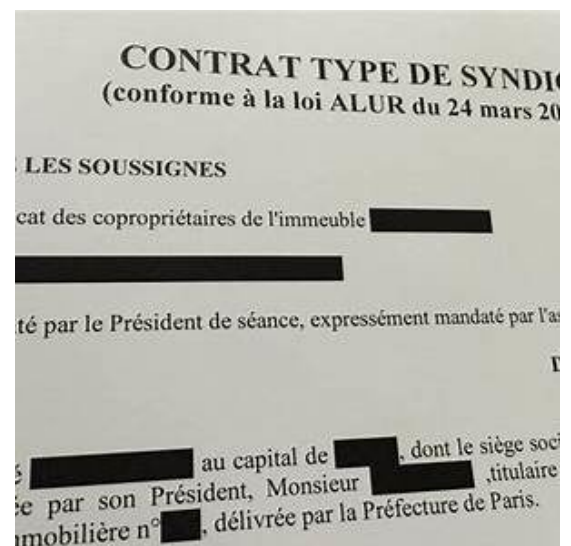
MédiaChartres, à débuté une enquête de fond, sur les « agissements » de certains



syndics de copropriétés locaux et **les premiers résultats sont édifiants !**

Nous avons interrogé de nombreux propriétaires dépendants de ces syndics et les témoignages vont tous dans la même direction.

Des actes « **obscur**s » facturés à prix d'or, des attitudes toujours « borderlines », des prestations fantômes (visites annuel et comptes rendus, charges surévalués, etc), **des documents et renseignements appartenant légalement aux propriétaires** comme, le (prés-état daté, et l'état daté) qui s'imprime en un clic de souris et facturés près de ... **400 euros** ?



Travaux imposés avec « **prestataires habituels** » et avec appels de fonds anticipés (de la trésorerie à moindre frais).

Travaux rarement effectués dans les temps, mais faisant office de banquier.

Une liste non-exhaustive et nous reviendrons très largement sur ce sujet (...)

A lire :

https://www.lemonde.fr/argent/article/2020/10/09/copropriete-six-armes-pour-reprendre-le-pouvoir-face-au-syndic_6055345_1657007.html

Et :

<https://www.dismoimondroit.fr/comment-regler-un-conflit-avec-son-syndic-de-copropriete/>

Ou encore :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15189>

Et pour finir :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=GPAnlemkx-LcZB5BEMRqAPxnFFJbCxjZfqxFzwqAFRg=>

-Le temps va très sérieusement commencer à se couvrir pour les Syndics, à partir du 01/01/2022

« **Journal officiel du 9 septembre 2021** » .

MédiaChartres, vous dévoilera, comment les « **officines de l'obscur** » se font aider par des « partenaires » aussi « **scrupuleux** » qu'eux, Notaires, Artisans, fonctionnaires, Mairies etc

Une enquête et un dossier, qui passionne **MédiaChartres** !

Martine Leroy

